

A V I S P U B L I C

Aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière , lors de la séance ordinaire du 4 février 2019, un avis de motion a été donné par madame Vanessa Gagnon Desjardins pour le dépôt d'un **projet de règlement numéro 251-2019** relatif à l'imposition de la taxe foncière générale, des taxes spéciales et des tarifs pour les services d'égouts, d'assainissement des eaux, d'enlèvement des matières résiduelles et des intérêts pour les arrérages de taxes et tout compte passé dû à la municipalité pour l'exercice 2019, dont l'adoption est prévue à **la séance extraordinaire du 7 février 2019**

Toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter au bureau de la soussignée durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ A SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE, CE 5^e JOUR DE FÉVRIER 2019

.
Je soussignée, Christiane Berger, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, certifie par les présentes sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre seize et dix-huit heures de l'après-midi le 5^e jour de février 2019.

Christiane Berger
Directrice générale
& Secrétaire-trésorière